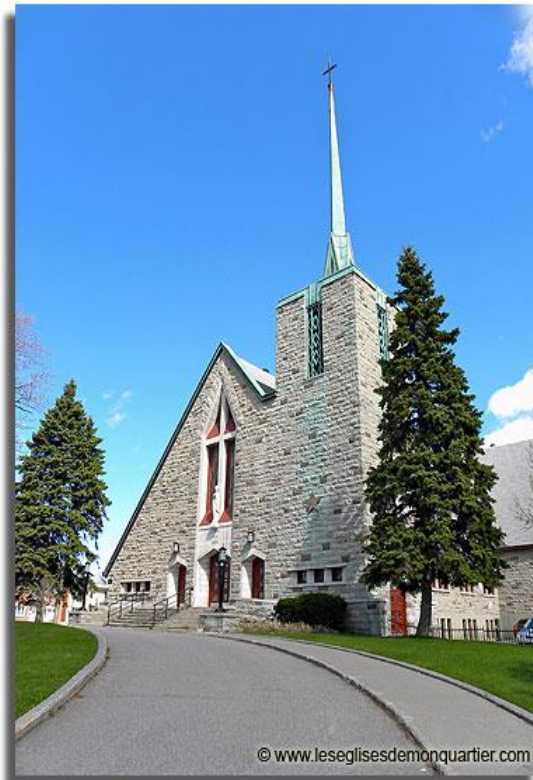


**Plan de déconfinement de la
Paroisse Saint Paul-de-la-Croix**

27 juillet 2020



10 215, avenue Georges-Baril
Montréal
Québec H2C 2M9

514 388-1933
paroisse.stpauldelacroix@videotron.ca

Formation du comité de déconfinement

Les bénévoles de la paroisse Saint Paul-de-la-Croix qui étaient disponibles ont assisté au webinaire sur le déconfinement offert par le diocèse de Montréal le 16 juin dernier. Un comité de déconfinement a ensuite été formé.

Première réunion du comité

Le comité a tenu une première rencontre à l'église Saint Paul-de-la-Croix le 23 juin, lors de laquelle neuf personnes étaient présentes (le curé de la paroisse, le diacre, quatre marguilliers, ainsi que trois bénévoles).

Les participants ont discuté de l'application des consignes reçues du diocèse, du matériel sanitaire qu'il fallait se procurer, du sens de la circulation qu'il fallait imposer dans l'église, du nombre de paroissiens présents en temps normal lors des messes en semaine et lors de celles des fins de semaine, de la façon de communiquer avec ces paroissiens et de l'importance de recueillir leurs adresses courriel.

À ce moment, la consigne gouvernementale autorisait la réouverture des lieux de culte et les rassemblements d'un maximum de 50 personnes. Il est estimé que 35 à 40 personnes assistent aux messes en semaine, 80 à 90 à la messe du samedi, et 125 à 150 à la messe du dimanche matin.

Afin de permettre à plus de fidèles d'assister à la messe le samedi et le dimanche, il a été envisagé de tenir une célébration au sous-sol de l'église Saint Paul-de-la-Croix en plus de celle se tenant au rez-de-chaussée, même si cela nécessitait la présence de plus de bénévoles.

Il a été décidé d'offrir trois célébrations par semaine, soit les mercredis et les samedis à 16 h et le dimanche à 10 h 30. Nous débiterions un mercredi de juillet, alors que moins de personnes seraient présentes, ce qui faciliterait le rodage des procédures de distanciation, de circulation et de nettoyage. Étant donné les tâches requises, il était évident que nous devions faire appel à plus de bénévoles.

De son côté le Conseil de fabrique avait également décidé précédemment de réembaucher l'un des concierges afin de lui confier le nettoyage de l'église après chaque célébration.

Achat de matériel et installation physique du lieu de culte

À la suite de cette rencontre, Manuel Fonseca a procédé à l'achat d'un ensemble de matériel sanitaire auprès de LALEMA Inc., comprenant des masques, des gants de vinyle, du nettoyant désinfectant, de l'assainissant pour les mains et des pompes à mousse. Il a aussi commandé le matériel de signalisation :

- Deux affiches portant sur les « Règles de sécurité liées à la COVID-19 »;
- Deux affiches sur la désinfection des mains;
- Des flèches à mettre au sol;
- Des pastilles pour la communion;
- Des marques place.

Monsieur Fonseca a ensuite demandé au concierge de procéder à la désinfection des bancs et des portes de l'église.

Il a par ailleurs dessiné un plan de l'église (annexe 1) et pris les mesures nécessaires afin d'y indiquer quelles places seraient condamnées et quelles places pourraient être occupées. Enfin, ce bénévole a pu procéder à l'installation physique qui garantirait les mesures de sécurité et la circulation selon les consignes.

Ainsi, deux tables ont été installées à l'entrée de l'église, à droite et à gauche de l'allée. Sur chacune, on retrouve une pompe pour la désinfection des mains, l'affiche explicative à cet effet, et d'autres consignes. Des flèches au sol encouragent les paroissiens à emprunter les allées latérales pour gagner leur place. Un lutrin surmonté de l'affiche sur les règles de sécurité a été disposé devant l'allée centrale afin de dissuader les participants d'utiliser cette allée.

L'accès à un banc sur deux a été condamné à l'aide d'un bâtonnet fixé à l'horizontal aux montants des bancs, et des marques place ont été installés aux places disponibles. Les bénitiers ont été vidés de leur contenu. Voir photos à l'annexe 2.

Deuxième réunion du comité et formation des bénévoles

Une seconde rencontre, tenue le 6 juillet dernier, a réuni davantage de participants :

- Fernand Gaumond, diacre;
- Otilia Fonseca, Manuel Fonseca, Maria Luisa Liva-Picard, Sylvain Lépine, Jean Martin, Denis Pelchat, Alexandre Tedesco, Alma Bérubé, Suzanne Larivière et Réjean Robitaille, bénévoles;
- Christine Laurin et Josée Chevrier, marguillières.

Fernand Gaumond, agissant à titre de responsable, a rappelé les plus récentes consignes de l'archevêché ainsi que les décisions prises lors de la rencontre précédente. Certaines responsabilités ont été attribuées. Ainsi, Josée Chevrier se chargera de compléter le formulaire de demande d'ouverture auprès du diocèse de Montréal, et Maria Luisa P s'occupera de contacter les bénévoles devant accueillir et guider les fidèles lors des différentes messes.

Les personnes présentes ont ensuite effectué une pratique de circulation dans l'église au moment de la communion, une rangée à la fois. Le *Guide pour une implantation réussie du plan de déconfinement dans le diocèse de Montréal* a été remis à chaque bénévole. Monsieur Gaumond est responsable de l'application des consignes dans la sacristie.

Il a été décidé de maintenir la vente de *Prions en église*, en demandant aux fidèles de les ramener à la maison ou de les jeter après usage, et la quête, étant donné que les paniers de la paroisse disposent de longs manches permettant la distanciation. Une seule personne rapportera le produit de la quête dans le sac prévu à cet effet, à l'avant de l'église, près de la balustrade.

Lors des célébrations, seules la porte d'entrée centrale (face à la rue Fleury) et la porte latérale du côté de la rue Georges-Baril seront ouvertes. Une seule toilette sera accessible et désinfectée après chaque usage. Un sacristain sera présent à chaque célébration. Pour ce qui est des lampions, un(e) bénévole sera affecté(e) à ce service, offert après la messe.

Le diacre rappelle la demande du diocèse sur le port du masque, et le fait que les fidèles doivent s'abstenir de chanter et de dire « Amen » à la communion. Si l'animatrice de chant est présente, elle chantera du haut du jubé. À la fin des célébrations, les sorties latérales seront ouvertes, puisqu'elles se barrent après fermeture.

Il n'y aura pas de messe à l'église Sainte Madeleine-Sophie-Barat avant septembre, ni de communion à domicile.

Enfin, le diacre fera trois annonces aux paroissiens afin de donner les consignes nécessaires à chaque messe : à l'ouverture de la célébration, avant la communion et au prône pour la sortie de l'église.

À la suite de cette rencontre, Fernand Gaumond a rédigé le contenu de ces annonces, qui se trouve aux annexes 3, 4 et 5, les « Directives pour les sacristines » (annexe 6) ainsi qu'un « Guide de déconfinement pour les fidèles » s'adressant aux bénévoles (annexe 7).

Autorisation d'ouverture

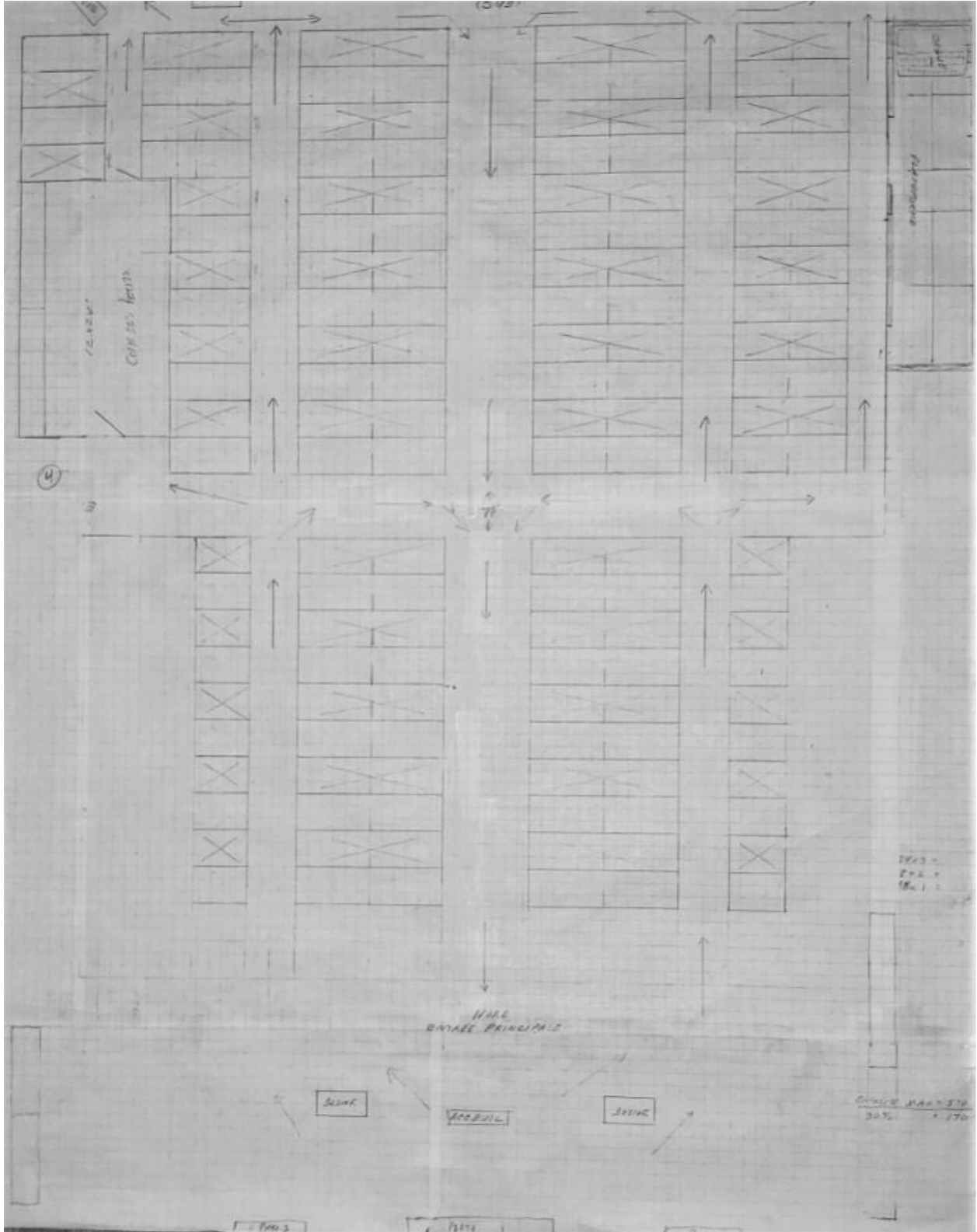
Le 9 juillet, le formulaire pour demander l'autorisation d'ouverture a été complété en ligne sur le site Internet du diocèse. Dès le lendemain, la paroisse recevait l'approbation pour la réouverture de son lieu de culte principal.

C'est donc à partir du mercredi 15 juillet que les fidèles ont pu revenir dans leur église.

Communications aux paroissiens

Entre-temps, deux lettres adressées aux paroissiens ont été préparées. L'une portant sur la dîme (annexe 8) et l'autre, sur le déconfinement (annexe 9). Ces lettres seront envoyées sous peu par Postes Canada à 5967 adresses du secteur de la paroisse Saint Paul-de-la-Croix.

Annexe 1
Plan de l'église Saint Paul-de-la-Croix



Annexe 2
Photos de l'installation physique



Annexe 3

Accueil – Ouverture de la célébration

Bonjour et bienvenue chez vous / chez nous à Saint Paul-de-la-Croix.

Philippe est absent pour juillet à cause d'un décès dans sa famille.

Présence de guides et de généreux bénévoles, ce qui nous permet l'ouverture de l'église.

Comme dans tous les endroits publics, (nous sommes un endroit public), des mesures nous sont demandées et comme dans les magasins, nos guides sont là pour vous.

Toujours la même recette :

- Distanciation, déjà prévue par vos bancs attitrés
- Port du masque obligatoire
- Tousser dans le creux de son coude

Pour la communion, je reviendrai avec d'autres consignes, ainsi qu'à la sortie.

Présenter le prêtre

Bonne célébration!

Annexe 4 Communion

Attendez que le guide vous fasse signe avant de prendre l'allée désignée.

Gardez la distanciation.

Regagnez votre place par une autre allée.

En recevant la communion, **ne répondez pas** « Amen ». Ça se fait dans le silence.

Merci de votre attention!

Suivez le guide, banc par banc.

Annexe 5
Sortie – Prône

Merci de vos offrandes et de vos dons. Quatre mois sans quêtes, vous comprenez notre situation...

Pour vos *Prions en église* et vos semainiers, svp les apporter à la maison, pour faciliter notre tâche de désinfection de l'église.

Le port du masque est très apprécié.

Pour les lampions, une personne-guide voit à la distanciation.

Annexe 6
Directives pour les sacristines

Toujours porter un masque et des gants.

Préparer la messe comme d'habitude, mais avec trois corporaux sur l'autel.

Lecteurs et lectrices prennent leur *Prions personnel*. Seul le diacre utilise le lectionnaire.

Après la messe, il faut tout laver avec de l'eau et du savon :

- Calice
- Patène
- Burettes
- Linges d'autel : purificateur, manuterge, corporaux.

Lorsque terminé, jeter les gants à la poubelle.

La sacristie est réservée au prêtre et à la sacristine seulement. Lecteurs et lectrices ou toute autre personne ne sont pas admis dans la sacristie.

Annexe 7

Guide de déconfinement pour les fidèles

À l'entrée, à l'extérieur

Respectez la distanciation (lignes rouges sur le sol du parvis).

Dans le portique

- Il est obligatoire de se laver les mains en entrant dans l'église.
- Le port du masque est également obligatoire pour tous dans l'église.

Si vous répondez OUI à l'une des questions qui suivent, l'accès à l'église vous sera refusé afin d'éviter de contaminer votre prochain :

- Si vous avez fait un voyage récemment
- Si vous avez des symptômes s'apparentant au Coronavirus (fièvre, toux, perte de goût ou d'odorat...)
- Si vous êtes entré en contact avec quelqu'un qui a la COVID-19.

Dans l'église

- Un placier vous assignera une place.
- Surveillez la distanciation de deux bancs
- L'accès à la salle de toilette est possible (à l'arrière de l'église).
- Si besoin de tousser, garder le masque, sinon tousser dans son coude.
- Il est interdit de chanter.
- Évitez de toucher les objets se trouvant dans l'église : statues, images, etc.
- Les lampions pourront être allumés après la messe seulement. Un guide verra à la distanciation.
- Les confessions se feront après la messe seulement.

Pour la communion

Les fidèles vont communier rangée par rangée (l'équipe de déconfinement vous guidera)

Fin de la célébration

Les fidèles sortent de l'église en commençant par les bancs arrière. (L'équipe vous guidera)

Ce qu'il faut retenir

- Se désinfecter les mains
- Toujours porter un masque
- Respecter à tout moment la distanciation entre les personnes présentes et avec d'autres fidèles se trouvant dans l'église.

Campagne 2020 Dîme et dons

Chère paroissienne, cher paroissien,

Avec la pandémie de COVID-19, les derniers mois ont été éprouvants tant sur le plan spirituel que relationnel. Comme il nous tardait de rouvrir l'église Saint Paul-de-la-Croix et de vous y retrouver!

Un comité de déconfinement formé du curé, de marguilliers et d'autres bénévoles de la pastorale a été créé en juin afin de mettre en place les mesures de sécurité sanitaires qui s'imposaient. Le comité devait s'assurer de respecter les consignes reçues du diocèse de Montréal et des autorités de santé publique et obtenir l'approbation de l'archevêché avant que la paroisse ne puisse recommencer à offrir des célébrations liturgiques.

Comme vous pouvez vous en douter, les finances de la paroisse sont mises à rude épreuve. Avant la pandémie, le budget était tout juste en équilibre. Toutefois avec l'interruption des messes qui a privé des quêtes et des dons normalement reçus, et la fermeture du bazar, l'église accuse un sérieux déficit. De plus, nous ne savons pas ce que nous réserve l'automne.

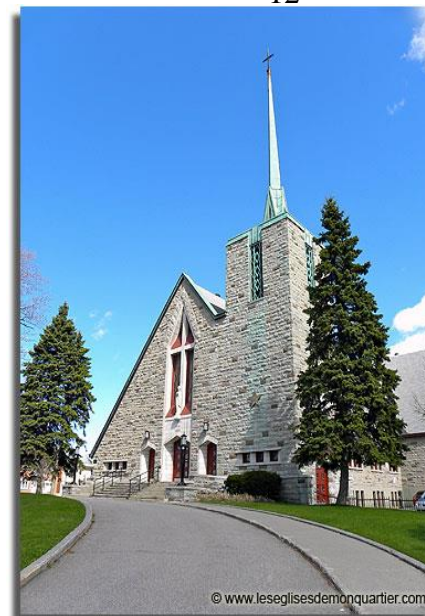
L'église est un lieu de rassemblement pour ceux qui cherchent un sens chrétien à leur vie. La paroisse Saint Paul-de-la-Croix offre :

- Des rencontres pour jeunes et adultes ;
- Des parcours catéchétiques ;
- La préparation aux sacrements (baptême, confirmation, eucharistie, pardon, mariage) ;
- Des services funéraires;
- Des visites aux malades.

L'église est un lieu ouvert et au service de la population. Elle offre les services :

- De la pastorale sociale pour les problèmes sociaux contemporains ;
- De la Société de la Saint-Vincent de Paul pour ceux qui traversent une période financière difficile ;
- Du bazar qui offre des articles à bas prix. En temps normal, le bazar est ouvert de la fin août à la mi-juin, les mercredis et le deuxième samedi de chaque mois.

Nous faisons donc appel à votre entraide et vous prions d'envisager de payer votre dîme dès aujourd'hui. Le montant suggéré par foyer est de 100 \$. Si cela est possible pour vous, tout montant supplémentaire sera grandement apprécié, car il servira à réduire le déficit et ainsi, à poursuivre notre action auprès de la population de la communauté.



Le Conseil de fabrique (Philippe Désiré, curé, Robert Chartrand, Josée Chevrier, Daniel Gaudry, Christine Laurin et André Ménard, marguilliers) vous remercie chaleureusement de votre appui!

Secrétariat de la paroisse Saint-Paul-de-la-Croix

Réouverture à partir du 3 août 2020

10 215, avenue Georges-Baril

Montréal

Québec H2C 2M9

Téléphone : 514 388-1933

paroisse.stpauldelacroix@videotron.ca

Oui! Je participe à la dîme et j'aide ma paroisse à poursuivre ses actions

Objectif visé par foyer _____ (100\$)

Tout autre don sera grandement apprécié. Il permettra d'éponger le déficit :

_____ (25\$) _____ (50\$) _____ (75\$) _____ (autre)

Votre chèque doit être émis au nom de la Fabrique Saint Paul-de-la-Croix. Une enveloppe est jointe afin de faciliter votre don. Vous pouvez également effectuer votre don par virement Interac en utilisant l'adresse courriel : paroisse.stpauldelacroix@videotron.ca. Pour la question de sécurité, utilisez le mot : paroisse.

Enfin, un reçu d'impôt vous sera remis. Merci de votre contribution!

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Aidez-nous à communiquer avec vous (horaire des messes, ouverture du bazar, distribution du calendrier des activités pastorales, etc.) :

Nos de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Annexe 9



Réouverture de l'église Saint Paul-de-la-Croix

Chère paroissienne, cher paroissien,

Vous avez probablement entendu l'annonce du gouvernement du Québec indiquant qu'il permettait, à partir du 22 juin dernier, la réouverture des lieux de culte et les rassemblements d'un maximum de 50 personnes¹.

Nous avons également reçu de l'archidiocèse de Montréal les lignes directrices et les étapes à suivre afin de rouvrir l'église de façon sûre et sécuritaire.

Un comité de déconfinement a d'ailleurs été créé. Ce dernier s'est affairé à mettre en place les mesures de sécurité sanitaires qui s'imposaient, dans le respect des consignes reçues de l'archidiocèse, et en tenant compte des besoins, des ressources et des particularités de votre paroisse.

La paroisse a d'ores et déjà obtenu l'autorisation de l'archevêché d'offrir à nouveau des célébrations liturgiques. La réouverture se fait de façon graduelle, à raison de trois messes par semaine, les mercredis (16 h), les samedis (16 h) et les dimanches (10 h 30) à l'église Saint Paul-de-la-Croix. La première célébration a eu lieu mercredi le 15 juillet.

C'est avec beaucoup de joie que nous vous souhaitons la bienvenue. Soyez assuré(e) que notre priorité sera d'assurer votre sécurité. Dès votre entrée à l'église, un bénévole sera présent pour vous accueillir (souriant derrière son masque!) et vous diriger à une place. En tout temps, vous serez tenu(e) de porter un couvre-visage et de respecter la distanciation de deux mètres. D'autres consignes vous seront communiquées au début de la célébration et avant la communion.

Bien entendu, si vous avez des symptômes du coronavirus (fièvre, toux sèche, fatigue) ou si vous pensez avoir contracté la maladie, vous êtes invité(e) à rester à la maison.

Adapter notre vie sous la menace de la COVID-19 durant ces derniers mois n'a été facile pour aucun de nous. Mais, malgré notre séparation physique les uns des autres, je demeure confiant et uni à vous dans une communion spirituelle.

Merci de votre support continu et de votre coopération durant cette phase de déconfinement graduel.

Père Philippe Désiré, ptre I.V.Dei
Curé

¹ Selon le point de presse du 29 juin dernier du Dr Horacio Arruda, la limite de 50 participants ne s'applique pas au contexte des églises assez spacieuses. Le diocèse de Montréal permet donc aux paroisses dont les églises sont assez grandes, de réviser à la hausse le nombre de participants à leurs célébrations, en respectant les consignes de distanciation.

Prière

Seigneur, le moment est venu pour nous de sortir de notre confinement, de nos tombeaux, de nos cachettes pour nous rassembler et nous tourner ensemble vers Toi comme communauté paroissiale.

Durant ce long confinement où ton Église ne s'est pas réunie Tu ne nous as pas abandonnés. Dans la prière et la méditation, et grâce aux nouveaux outils de communication, nous sommes restés branchés sur Toi. Tu nous as donné l'énergie nécessaire pour surmonter cette grande épreuve. Nous te rendons grâce pour tant de grâces reçues pendant cette pandémie.

Nous te confions l'âme de tous ceux et celles qui ont été emportés au cours de la pandémie. Reçois-les dans ta Lumière auprès de Toi. Apporte la consolation à leurs familles. Nous partageons la joie de tous ceux et celles qui ont été guéris du coronavirus.

Seigneur, nous ne sommes pas encore sortis du bois. Une nouvelle vague de COVID-19 est toujours possible et jusqu'à la découverte d'un vaccin capable de résorber ce fléau, donne-nous de faire preuve de sagesse, de prudence, du sens de la responsabilité, en tout temps et en tout lieu, en respectant les consignes des autorités sanitaires, gouvernementales et ecclésiales.

Oui, Seigneur, c'est aujourd'hui, ici et maintenant que tu nous redis cette parole que tu as adressée à l'apôtre Pierre : ***Sur cette pierre je bâtirai mon Église.*** Rends-nous plus accueillants-tes, créatifs-ves, plus solidaires afin de contribuer, sous la mouvance de l'Esprit Saint, au relèvement de notre communauté paroissiale. Donne-nous de faire pour notre paroisse ce que nous aimerions qu'elle fasse pour nous.

Ainsi, nous te prions, Toi qui vis et règnes avec le Père et le Saint-Esprit maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

Père Philippe Désiré, ptre I.V.Dei
Curé